



## LETTRE OUVERTE A MESDAMES ET MESSIEURS LES DÉPUTÉS

Vous débâtez en ce moment sur le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale, comme l'ont fait vos prédécesseurs depuis 1996, temps fort des différentes réformes qui ont peu à peu écarté les salariés de la gestion de leur « Sécu ».

Ce n'est donc pas un mandat comme les autres et nous souhaitons vous interpeller sur les conséquences de votre vote.

Si 3 milliards d'Euros d'économie sont d'ores et déjà à l'ordre du jour, la Ministre de la Santé déclare qu'il y aurait 30% de dépenses inutiles, ce qui représente un montant de 70 milliards d'Euros !

Ces annonces ont fait l'effet d'un électrochoc pour les usagers et pour les hospitaliers, chacun se demandant quel service sera supprimé dans son établissement.

Car, il ne faut pas en douter, c'est l'hôpital qui va faire les frais de cette politique d'austérité (moins 1,5 milliards sur les crédits hospitaliers) et la mise en place des projets territoriaux de santé va permettre de tailler dans le vif : mutualisations des services administratifs, logistiques et techniques, répartition des activités de santé sur des territoires de plus en plus grands, fermetures encore de maternités (comme Decazeville et Oloron Ste Marie très récemment), Urgences, SMUR, Chirurgies etc....

N'oublions pas l'augmentation du forfait journalier, bien entendu.

Tout ça est enrobé dans un joli paquet cadeau : développement de l'ambulatoire, de la télémédecine, mais ces mesures, qui peuvent être utilisées dans certaines situations, ne peuvent en aucun cas répondre à l'ensemble des besoins de soins de la population. Elles ne permettront pas de pallier le manque de personnel : la télémédecine peut permettre une relation entre un généraliste et un spécialiste, entre un service de proximité et un CHU etc... mais ne peut pas remplacer la présence d'un professionnel auprès du malade.

Et que dire des EHPAD où, faute de moyens pour le secteur public, le privé lucratif a trouvé le filon pour enrichir des actionnaires au détriment de la qualité de vie des personnes âgées dépendantes ?

La mise à mal du service public de santé, au moment où le pays connaît une crise sans précédent de la démographie médicale va engendrer un risque sanitaire d'ampleur.

Allez-vous en prendre la responsabilité ?

Que pourrez-vous dire à vos concitoyen-ne-s qui parfois n'ont plus de médecin généraliste, qui doivent attendre plus de 6 mois un rendez-vous chez un spécialiste ou pour un examen, qui doivent faire près d'une heure de route pour mettre leur enfant au monde, ou qui sont démunis car en perte d'autonomie ?

Nous portons leurs voix pour vous demander de refuser ce budget d'austérité pour la santé et exiger des moyens pour répondre aux besoins de soin de toutes et tous partout.

Le CA de la CN  
Lure, le 27 octobre 2017



**COORDINATION NATIONALE**  
**des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité**  
*(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)*  
Siège social : **1 rue Jean Moulin 70200 LURE**  
Secrétariat : Lundi/jeudi/vendredi de 13h30-17h00 et mardi/mercredi : 9h00-12h30  
Tél : 09 67 04 55 15  
**SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025**  
Association agréée - Arrêté du 11/06/2013 - N2011RN0190  
Site : <http://www.coordination-nationale.org>  
Contact : [postmaster@coordination-nationale.org](mailto:postmaster@coordination-nationale.org)  
Présidente : Hélène DERRIEN [derrien-h@laposte.net](mailto:derrien-h@laposte.net)  
Adresse : 5 impasse Emmy Leuze [Hirschfeld](http://www.hirschfeld.com) - 29900 CONCARNEAU - Tél 09 53 28 95 10 - 06 77 36 35 98  
Vice-Présidente : Rosine LEVERRIER [boudchoum@wanadoo.fr](mailto:boudchoum@wanadoo.fr)  
Adresse : 5 Rue [Barbey](http://www.barbey.com) d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02